

SAS NRJ REMY
16 chemin de Donchery
08160 SAPOGNE ET FEUCHERES

**Préfecture des Ardennes
Bureau de l'environnement**

OBJET : Demande d'aménagement des prescriptions générales applicables à la rubrique 2781-1, concernant la localisation des installations électriques

Sapogne et Feuchères, le 1er août 2022

Monsieur le préfet,

Dans le cadre de ma demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, je souhaite demander un aménagement des prescriptions applicables à mon installation de méthanisation.

J'exploite depuis Avril 2020 une unité de méthanisation agricole classée en Déclaration au titre des ICPE. Je prévois actuellement d'augmenter les capacités de traitement de mon installation, et de passer en Enregistrement au titre des ICPE.

Les ouvrages de méthanisation existants sont implantés sur la parcelle 000 ZB 17, sur la commune de Sapogne et Feuchères.

Actuellement, les armoires de commande des équipements électriques de production de biogaz (agitateurs, pompes, vis sans fin, sondes) sont situées dans un local intermédiaire en béton construit entre mes deux digesteurs. Cette armoire est donc située dans la zone prévue pour faire rétention en cas de fissure de fosse contenant du digestat.

Je sollicite donc auprès de vos service une demande de dérogation à l'article 21 de l'alinéa 4 de l'arrêté du 12 Aout 2010, modifié par arrêté du 17 Juin 2021 concernant la localisation des installations électriques.

En effet, toutes les installations ont été déclarées et construites avant la parution du nouvel arrêté du 17 Juin 2021. Les installations électriques existantes sont trop volumineuses pour être déplacées en dehors de la zone de rétention. Leur déplacement d'avère ici trop onéreux, voire même non faisable techniquement. Je demande donc un aménagement aux prescriptions applicables pour pouvoir conserver les armoires à leur emplacement actuel

Afin de prévenir les éventuels dégâts que pourrait causer une fuite de digestat dans le local intermédiaire, voici les mesures de prévention que je vous propose :

- Les armoires électriques seront désormais séparées du reste du local intermédiaire par une cloison étanche, en aluminium renforcé, que je vais reconstruire. Cette cloison sera mise en place au niveau de la paroi béton du local intermédiaire, afin que les armoires ne puissent être en contact avec du digestat suite à une éventuelle fissure sur la paroi d'un digesteur.

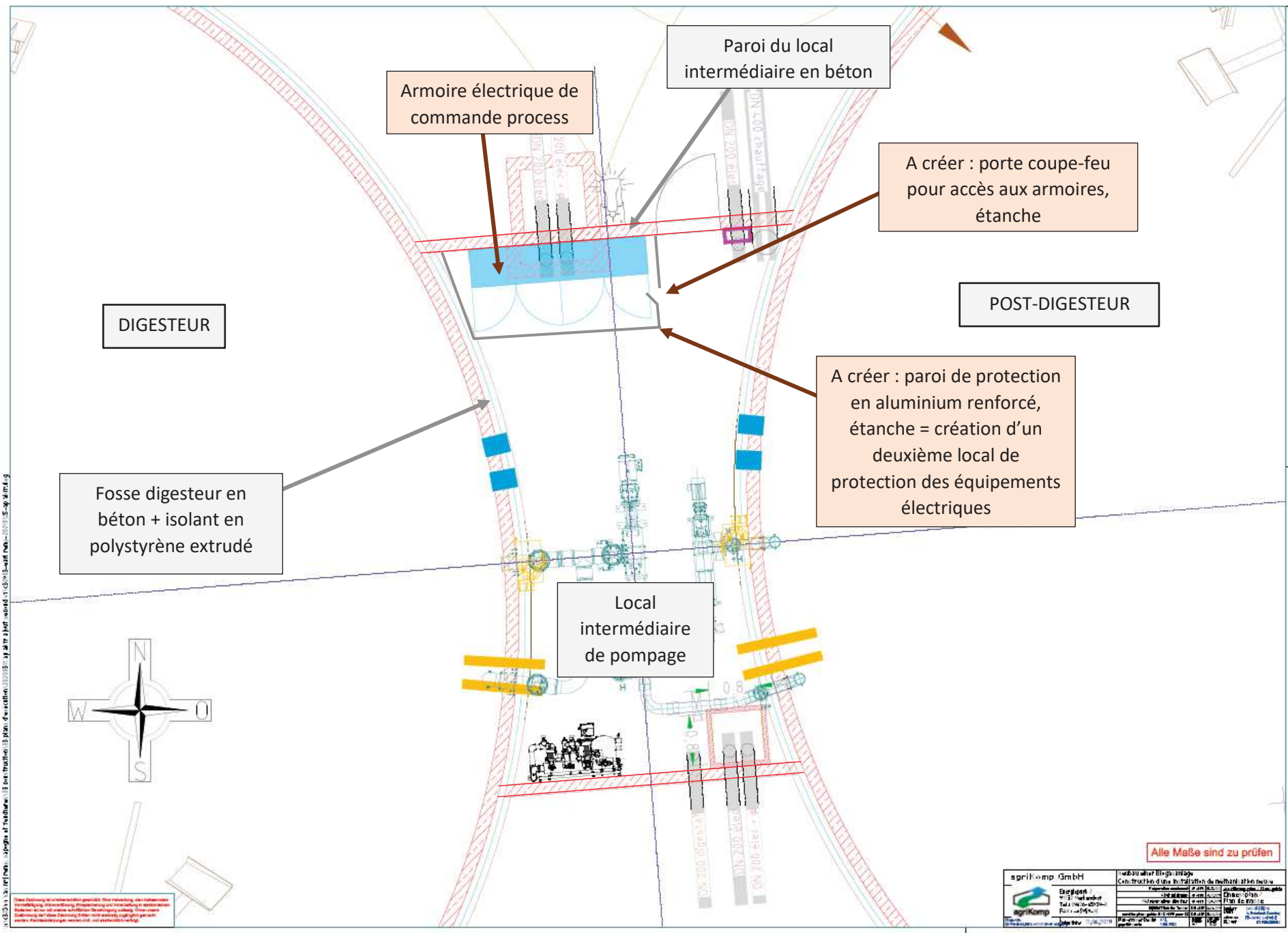
- Une porte coupe-feu étanche permettra d'accéder aux armoires. Hormis durant d'éventuelles interventions au niveau des armoires, cette porte restera toujours fermée à clé. Seul le personnel formé et autorisé pourra y avoir accès
- Pour garantir un accès sécurisé aux armoires en cas de fuite de digestat, un trou d'homme, d'un diamètre de 1m sera mis en place au niveau du toit du local intermédiaire. L'accès se fera alors par le haut du local.

Je joins à ma demande un plan en coupe du local avec les aménagements prévus, ainsi que des photos, pour que vous puissiez apprécier plus facilement les dispositifs envisagés.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, mes salutations distinguées.

Le Président de la SAS NRJ REMY
M. Pierre REMY





DIGESTEUR

Paroi du local intermédiaire en béton

Armoire électrique de commande process

A créer : porte coupe-feu pour accès aux armoires, étanche

POST-DIGESTEUR

A créer : paroi de protection en aluminium renforcé, étanche = création d'un deuxième local de protection des équipements électriques

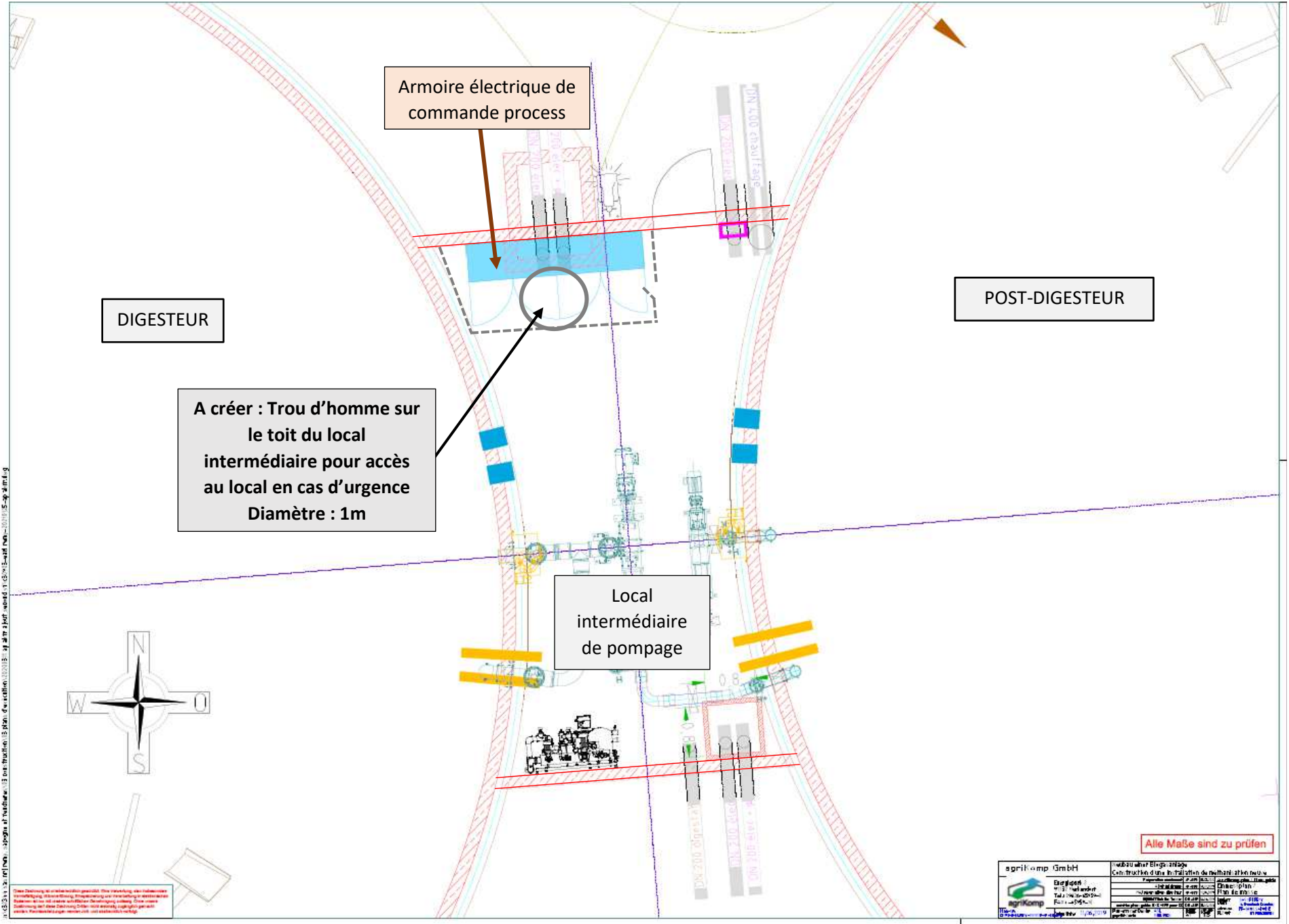
Fosse digesteur en béton + isolant en polystyrène extrudé

Local intermédiaire de pompage

Alle Maße sind zu prüfen

	agrikomp GmbH Burgdorf 1 38300 Burgdorf Tel. +49 53 91 00-0 Fax +49 53 91 00-100	Neubau einer Biogas-Anlage Construction d'une installation de méthanisation méthanique Projekt-Nr.: 21/19 Auftraggeber: agrikomp GmbH Auftrag-Nr.: 21/19 Datum: 11/06/2019
	agrikomp GmbH Burgdorf 1 38300 Burgdorf Tel. +49 53 91 00-0 Fax +49 53 91 00-100	Projekt-Nr.: 21/19 Auftraggeber: agrikomp GmbH Auftrag-Nr.: 21/19 Datum: 11/06/2019

Diese Zeichnung ist urheberrechtlich geschützt. Ihre Vervielfältigung, Verbreitung, oder Weitergabe ist ohne schriftliche Genehmigung der agrikomp GmbH. Die agrikomp GmbH ist nicht haftbar für Schäden, die aus der Verwendung dieser Zeichnung resultieren. Die agrikomp GmbH ist nicht haftbar für Schäden, die aus der Verwendung dieser Zeichnung resultieren. Die agrikomp GmbH ist nicht haftbar für Schäden, die aus der Verwendung dieser Zeichnung resultieren.



DIGESTEUR

Armoire électrique de commande process

POST-DIGESTEUR

A créer : Trou d'homme sur le toit du local intermédiaire pour accès au local en cas d'urgence
Diamètre : 1m

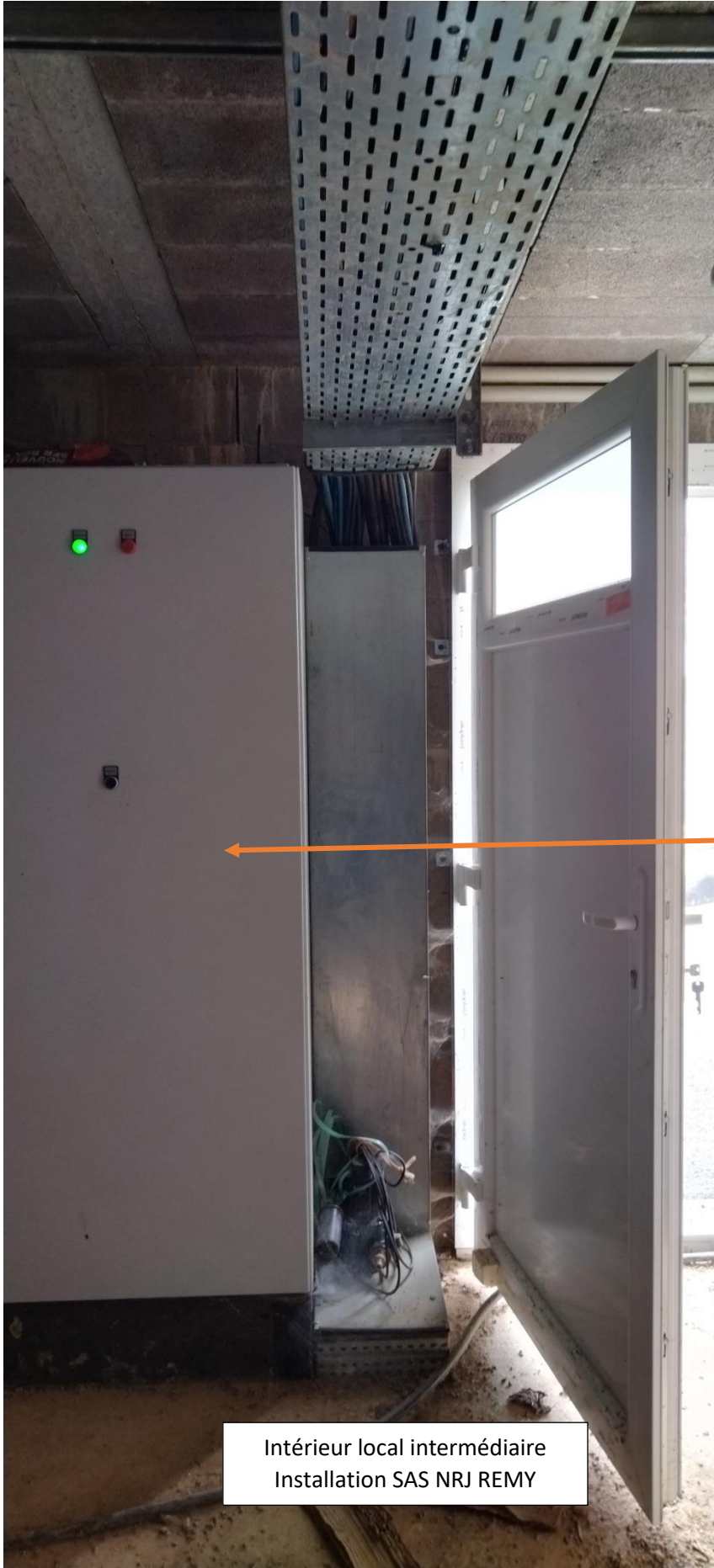
Local intermédiaire de pompage



Alle Maße sind zu prüfen

	agrikomp GmbH Industriestraße 10 42699 Solingen Tel: +49 (0)212 6500-1 Fax: +49 (0)212 6500-2 Email: info@agrikomp.de	
	Projektleiter: Projektingenieur: Zeichner: Datum: Blatt: Von: Bis:	Auftraggeber: Auftrag: Standort: Maßstab: Datum: Blatt: Von: Bis:

Diese Zeichnung ist urheberrechtlich geschützt. Ihre Verwendung, ohne insbesondere schriftliche Genehmigung, ist ausdrücklich untersagt. Insbesondere ist die Weitergabe oder die Herstellung von Kopien ohne schriftliche Genehmigung untersagt. Diese Zeichnung ist die Darstellung der Ausführung und ist nicht bindend. Die Ausführung ist statisch zu prüfen.



Armoire électrique
existante : à séparer du
reste du local par une
cloison étanche,

Intérieur local intermédiaire
Installation SAS NRJ REMY



Intérieur local intermédiaire
Installation SAS NRJ REMY

Paroi digesteur

Armoire électrique
existante : à séparer du reste
du local par une cloison
étanche, renforcée